RCS : GRASSE
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00231
Numéro SIREN : 528 982 689
Nom ou dénomination : BARCHRIS

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2023 sous le numéro de dépôt B2023/005703

BARCHRIS
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 3405 4ème avenue
06510 CARROS
RCS GRASSE 528 982 689

Procès-verbal de l'associé unique
du 29 juin 2023

L'an deux mille vingt trois
Et le vingt-neuf juin
A 14 Heures

La société de DISTRIBUTION AZUREENNE DE BOISSONS "DAB"
Société par actions simplifiée, au capital de 2 284 000 euros
Siège social : 3405 4ème avenue 06510 CARROS
R.C.S. GRASSE B 395 141 294
Représenté par la SAS PM ARMEN, représentée par la SAS FINANCIERE CUBERA, elle-même représentée par la SARL FINANCIERE NORDURA, elle-même représentée par Monsieur Eric PIETRINI, préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Associé unique de la SAS BARCHRIS

La SARL SUD AUDIT DEVELOPPEMENT représentée par Monsieur Gerald PEREZ, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est excusée.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2022 ;
- comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- rapport de gestion du Président ;
- rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice ;
- texte des projets de décisions.

A pris les décisions suivantes portant sur :

— Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

— Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

— Quitus au Président et au Commissaire aux Comptes.

— Affectation du résultat de l'exercice.

Première décision

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de 157.755 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé unique donne en conséquence au Président *quitus* de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision

L'Associé unique approuve les conventions visées par les dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Chacune desdites conventions soumise à un vote distinct auquel n'ont pris part que les associés non intéressés aux conventions, est adoptée à l'unanimité.

Troisième décision

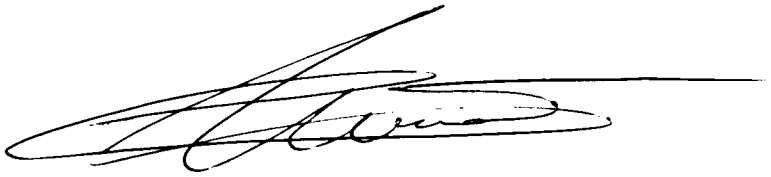
L'Associé unique décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice s'élevant à 157.755 euros :

- en totalité au compte « Report à nouveau ».

Clôture de l'acte

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 H 30

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture, a été signé par le Président.



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS BARCHRIS** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 3405 4ème AVENUE 06510 CARROS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 2 8 9 8 2 6 8 9 0 0 1 1 9 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	878 996	AI	878 996	902 996
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	198 852	AU 193 717	5 135	5 904
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	6 000	BI	6 000	6 000
	TOTAL (II)	BJ	**1 083 848**	BK **193 717**	**890 131**	**914 900**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	121 839	BY	121 839	102 026
	Autres créances (3)	BZ	17 298	CA	17 298	10 359
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	153 742	CG	153 742	405 522
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	285	CI	285	353
	TOTAL (III)	CJ	**293 165**	CK	**293 165**	**518 259**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 377 013**	1A **193 717**	**1 183 295**	**1 433 159**

Certifié conforme à l'original

Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	6 000	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété: * Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise SAS BARCHRIS — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(212 715)	(166 247)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**(157 755)**	**(46 468)**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**(369 370)**	**(211 615)**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	29	32
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 529 958	1 529 958
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 453	10 230
	Dettes fiscales et sociales	DY	9 225	9 048
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		95 506
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**1 552 665**	**1 644 774**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 183 295**	**1 433 159**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 552 665	1 644 774
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	29	32

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : SAS BARCHRIS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	30 864	FH		FI	30 864	116 130
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**30 864**	FK		FL	**30 864**	**116 130**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		93 633
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**30 867**	**209 764**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	163 938	133 369
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 985	7 352
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	769	7 877
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		93 633
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**169 692**	**242 231**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**(138 825)**	**(32 468)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**(138 825)**	**(32 468)**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise **SAS BARCHRIS** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23 909	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	25 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**48 909**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	43 839	14 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	24 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**67 839**	**14 000**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(18 930)**	**(14 000)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**79 776**	**209 764**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**237 531**	**256 231**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**(157 755)**	**(46 468)**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 ; obligatoires A9 ; dont cotisations facultatives Madelin A7 ; dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	67 839	48 909

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SAS BARCHRIS** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	902 996	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	198 852	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	198 852	LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	6 000	1U		1V	
	TOTAL IV			LQ	6 000	LR		LS	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	1 107 848	ØH		ØJ	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV	24 000	LW	878 996	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	198 852	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	198 852	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	6 000	2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	6 000	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	24 000	ØL	1 083 848	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS BARCHRIS Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2023

Désignation de l'entreprise : SAS BARCHRIS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	192 948	QE	769	QF		QG	193 717
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**192 948**	QV	**769**	QW		QX	**193 717**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**192 948**	ØP	**769**	ØQ		ØR	**193 717**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2056 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAS BARCHRIS — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2023

Désignation de l'entreprise : SAS BARCHRIS — Néant ☐*

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	6 000	UV	6 000	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	121 839		121 839		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	17 298		17 298		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	285		285		
	TOTAUX	VT	**145 422**	VU	**145 422**	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	29	29		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 200	1 200		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 453	13 453		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 488	3 488		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 317	3 317		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 420	2 420		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 528 758	1 528 758		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**1 552 665**	VZ **1 552 665**		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	400	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	1 528 758
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	400	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise : **SAS BARCHRIS** — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : **31122022**

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de reintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
	Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	Moins-values nettes a long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT* — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	157 755
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		XF	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5			
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XO						
	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé — Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XG	
						Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA		Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB			
	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC		Dt déd. exc (art 39 decies D)	YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
						TOTAL II	XH	157 755

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : bénéfice (I moins II)	XI			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : déficit (II moins I)			XJ	157 755
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*	ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL	
RÉSULTAT FISCAL **BÉNÉFICE** (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	0	XO	157 755

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise SAS BARCHRIS — Néant ☐*

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	363 551
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	363 551
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	157 755
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	521 306

II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2023

Désignation de l'entreprise : SAS BARCHRIS — Néant ☐ *

ORIGINES (1)				AFFECTATIONS (1)			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(166 247)		Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB		
				- Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(46 468)		Dividendes	ZE		
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	(212 715)	
TOTAL I	ØF	(212 715)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	(212 715)	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 123 393)		XQ	123 393	116 804
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	35 545	12 414
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)		ST	5 001	4 151
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	**163 938**	**133 369**
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	1 388	1 560
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)		9Z	3 597	5 792
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	**4 985**	**7 352**
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	120	2 180
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	500	2 427
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *		ØB		
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH		

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ		

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

DGFiP N° 2059-A 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(12) **DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

Désignation de l'entreprise : SAS BARCHRIS — Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ⑦	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	Cf état 2059A-Détail...	24 000				24 000
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑧	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme ⑨	Long terme ⑩ : 19%	Long terme ⑩ : 15% ou 12,80%	Long terme ⑩ : 0%	Plus-value taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	25 000	1 000	1 000				
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))		1 000				
		CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)		
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)						(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2023

Désignation de l'entreprise : SAS BARCHRIS — Néant [X] *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BARCHRIS — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) (2) *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est suprérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) (1) *.	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.⑤ = ②+③-④-⑥
		A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des Impôts)

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS BARCHRIS — Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E 2023

Désignation de l'entreprise : SAS BARCHRIS — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012022 et clos le : 31122022 — Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	30 864
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	**30 864**

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	3
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	**3**

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	40 545
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	3 597
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	**44 142**

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	**(13 275)**

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	
Effectifs au sens de la CVAE			EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX	
Période de référence	GY		GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR	

DGFiP N° 2059-F 2023

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 528982689001 19

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BARCHRIS

ADRESSE (voie) 3405 4ème AVENUE

CODE POSTAL 06510 VILLE CARROS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination DISTRIBUTION AZUREENNE DE BOISSONS

N° SIREN (si société établie en France) 395141294 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° 4 Voie RUE DU PUITS

Code postal 06800 Commune CAGNES SUR MER Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2059-G 2023

1/1 (1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 52898268900111

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BARCHRIS

ADRESSE (voie) 3405 4ème AVENUE

CODE POSTAL 06510 VILLE CARROS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS BARCHRIS	**52898268900119**	**6420Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
3405 4ème AVENUE **06510 CARROS**		

	I. Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs *(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)*	
b	Dont plus-value nette à court terme *(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)*	1 000
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice *(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)*	
B. Résultats relevants du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)*	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI *(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)*	
f	Dont moins-values à long terme ou deficits imputés au titre de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)*	

	II. Bénéfices soumis au taux réduit	
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

N° 1330-CVAE
(2023)
Articles 1586 ter à 1586 nonies du CGI

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de 2022

Dénomination de l'entreprise : **SAS BARCHRIS**
Adresse : **3405 4ème AVENUE**

06510 CARROS

N° Siret de l'établissement principal : **52898268900119**

Activité : **MARCHAND DE BIENS** Code activité : **6420Z**

Déclarant Nom du signataire **SAS PM ARMEN** Qualité du signataire **PRESIDENT**

A **CARROS** Le **29032023**

I - GENERALITES

Période de référence Exercice du **01012022** au **31122022**

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	

II - MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	
Chiffre d'affaires de référence	A3	30 864
Chiffre d'affaires de référence du groupe*	B6	

* CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

III - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

Code NIC A4	Numéro du département A5	Commune de localisation *(En toutes lettres)* A6	Code INSEE commune A7	Nombre de salariés A8

B - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE[1]

Numéro du département B1	Commune de localisation *(En toutes lettres)* B2	Code INSEE commune B3	Nombre de salariés B4

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	878 996,12		878 996,12	902 996,12
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	198 852,26	193 717,45	5 134,81	5 903,84
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 000,00		6 000,00	6 000,00
	TOTAL (II)	**1 083 848,38**	**193 717,45**	**890 130,93**	**914 899,96**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	121 839,00		121 839,00	102 025,80
	Autres créances	17 298,44		17 298,44	10 359,24
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	153 742,22		153 742,22	405 521,91
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	284,90		284,90	352,53
	TOTAL (III)	**293 164,56**		**293 164,56**	**518 259,48**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 377 012,94**	**193 717,45**	**1 183 295,49**	**1 433 159,44**

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an — 6 000,00 — 6 000,00

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022 12,00 mois		01/01/2021 31/12/2021 12,00 mois		Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		**890 130,93**	*75,22*	**914 899,96**	*63,84*	**(24 769,03)**	*-2,71*
Fonds Commercial		**878 996,12**	*74,28*	**902 996,12**	*63,01*	**(24 000,00)**	*-2,66*
20712000	FONDS COMMERCE NICOPAT/BUBBLES	366 714,75	*30,99*	366 714,75	*25,59*		
20720000	LICENCE IV SARL GOHAR			24 000,00	*1,67*	(24 000,00)	*-100,00*
20730000	LICENCE IV SARL MGDM	18 000,00	*1,52*	18 000,00	*1,26*		
20740000	FONDS COMMERCIAL L'ENOTECA	494 281,37	*41,77*	494 281,37	*34,49*		
Autres immobilisations corporelles		**5 134,81**	*0,43*	**5 903,84**	*0,41*	**(769,03)**	*-13,03*
21810200	ELEMENTS CORPO NICOPAT/BUBBLES	93 133,63	*7,87*	93 133,63	*6,50*		
21810400	INSTAL.AGCT L'ENOTECA	105 718,63	*8,93*	105 718,63	*7,38*		
28181020	AMORT INST AGCT NICOPAT/BUBBL	(87 998,82)	*-7,44*	(87 229,79)	*-6,09*	(769,03)	*-0,88*
28181040	AMORT INSTAL.AGCT. L'ENOTECA	(105 718,63)	*-8,93*	(105 718,63)	*-7,38*		
Autres immobilisations financières		**6 000,00**	*0,51*	**6 000,00**	*0,42*		
27510000	DEP GARANTIE BORRIGLION L ANGL	6 000,00	*0,51*	6 000,00	*0,42*		
TOTAL III - Actif Circulant NET		**293 164,56**	*24,78*	**518 259,48**	*36,16*	**(225 094,92)**	*-43,43*
Créances clients et comptes rattachés		**121 839,00**	*10,30*	**102 025,80**	*7,12*	**19 813,20**	*19,42*
041D 110000	COLLECTIF CLIENTS	121 839,00	*10,30*	102 025,80	*7,12*	19 813,20	*19,42*
Autres créances		**17 298,44**	*1,46*	**10 359,24**	*0,72*	**6 939,20**	*66,99*
44562000	TVA/IMMOBLILISATION	390,14	*0,03*	390,14	*0,03*		
44566000	TVA DEDUCTIBLE/BIENS ET SCES	7 103,30	*0,60*	569,10	*0,04*	6 534,20	*N/S*
44567000	CREDIT DE TVA	8 075,00	*0,68*	7 695,00	*0,54*	380,00	*4,94*
44586000	TVA SUR FFNP	1 730,00	*0,15*	1 705,00	*0,12*	25,00	*1,47*
Disponibilités		**153 742,22**	*12,99*	**405 521,91**	*28,30*	**(251 779,69)**	*-62,09*
51210000	CIC LYONNAISE DE BANQUE	153 742,22	*12,99*	405 521,91	*28,30*	(251 779,69)	*-62,09*
Charges constatées d'avance		**284,90**	*0,02*	**352,53**	*0,02*	**(67,63)**	*-19,18*
48610000	CHARGES CONSTATEE D AVANCE	284,90	*0,02*	352,53	*0,02*	(67,63)	*-19,18*
TOTAL DU BILAN ACTIF		**1 183 295,49**	*100,00*	**1 433 159,44**	*100,00*	**(249 863,95)**	*-17,43*

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100,00	100,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(212 714,65)	(166 247,01)
	Résultat de l'exercice	**(157 754,91)**	**(46 467,64)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**(369 369,56)**	**(211 614,65)**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	29,12	31,92
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 529 958,33	1 529 958,33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 452,52	10 230,00
	Dettes fiscales et sociales	9 225,08	9 048,24
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		95 505,60
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**1 552 665,05**	**1 644 774,09**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 183 295,49**	**1 433 159,44**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(157 754,91)	(46 467,64)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 552 665,05	1 644 774,09
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	29,12	31,92
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022 12,00 mois		01/01/2021 31/12/2021 12,00 mois		Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		**(369 369,56)**	*-31,22*	**(211 614,65)**	*-14,77*	**(157 754,91)**	*-74,55*
Capital Social ou individuel		**1 000,00**	*0,08*	**1 000,00**	*0,07*		
10130000	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	1 000,00	*0,08*	1 000,00	*0,07*		
Réserve légale		**100,00**	*0,01*	**100,00**	*0,01*		
10611000	RESERVE LEGALE	100,00	*0,01*	100,00	*0,01*		
Report à nouveau		**(212 714,65)**	*-17,98*	**(166 247,01)**	*-11,60*	**(46 467,64)**	*-27,95*
11000000	REPORT A NOUVEAU	(212 714,65)	*-17,98*	(166 247,01)	*-11,60*	(46 467,64)	*-27,95*
Résultat de l'exercice		**(157 754,91)**	*-13,33*	**(46 467,64)**	*-3,24*	**(111 287,27)**	*-239,49*
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		**1 552 665,05**	*131,22*	**1 644 774,09**	*114,77*	**(92 109,04)**	*-5,60*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**29,12**		**31,92**		**(2,80)**	*-8,77*
51860000	AGIOS COM A PAYER	29,12		31,92		(2,80)	*-8,77*
Emprunts et dettes financières divers		**1 529 958,33**	*129,30*	**1 529 958,33**	*106,75*		
16510000	CAUTION RECU LE 34	400,00	*0,03*	400,00	*0,03*		
16520000	CAUTION RECUE INST ABAR	800,00	*0,07*	800,00	*0,06*		
45512000	C/C SAS DAB 06	1 528 758,33	*129,19*	1 528 758,33	*106,67*		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**13 452,52**	*1,14*	**10 230,00**	*0,71*	**3 222,52**	*31,50*
040C 110000	COLLECTIF FOURNISSEURS	3 072,52	*0,26*			3 072,52	
40810000	FRS FACTURES NON PARVENUES	10 380,00	*0,88*	10 230,00	*0,71*	150,00	*1,47*
Dettes fiscales et sociales		**9 225,08**	*0,78*	**9 048,24**	*0,63*	**176,84**	*1,95*
42100000	REMUNERATIONS DUES	3 487,61	*0,29*	3 487,61	*0,24*		
43100000	URSSAF	3 317,47	*0,28*	3 317,47	*0,23*		
44571000	TVA COLLECTEE	2 420,00	*0,20*	2 243,16	*0,16*	176,84	*7,88*
Autres dettes				**95 505,60**	*6,66*	**(95 505,60)**	*-100,00*
46861000	CHARGES A PAYER			95 505,60	*6,66*	(95 505,60)	*-100,00*
TOTAL DU BILAN PASSIF		**1 183 295,49**	*100,00*	**1 433 159,44**	*100,00*	**(249 863,95)**	*-17,43*

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	30 863,60		30 863,60	116 130,40
	Montant net du chiffre d'affaires	**30 863,60**		**30 863,60**	**116 130,40**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				93 633,32
	Autres produits			3,16	
	Total des produits d'exploitation (1)			**30 866,76**	**209 763,72**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			163 938,32	133 369,15
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 984,80	7 352,00
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			769,03	7 876,89
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				93 633,32
	Total des charges d'exploitation (2)			**169 692,15**	**242 231,36**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(138 825,39)**	**(32 467,64)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(138 825,39)**	**(32 467,64)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(138 825,39)**	**(32 467,64)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	23 909,40	
	Sur opérations en capital	25 000,00	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**48 909,40**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	43 838,92	14 000,00
	Sur opérations en capital	24 000,00	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**67 838,92**	**14 000,00**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(18 929,52)**	**(14 000,00)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**79 776,16**	**209 763,72**
	TOTAL DES CHARGES	**237 531,07**	**256 231,36**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(157 754,91)**	**(46 467,64)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022	12,00 mois	01/01/2021 31/12/2021	12,00 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		**30 866,76**	*100,01*	**209 763,72**	*180,63*	**(178 896,96)**	*-85,28*
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		**30 863,60**	*100,00*	**116 130,40**	*100,00*	**(85 266,80)**	*-73,42*
Production vendue Services FRANCE		**30 863,60**	*100,00*	**116 130,40**	*100,00*	**(85 266,80)**	*-73,42*
70611114	LOC GERANCE ENOTECA/K&K			17 500,00	*15,07*	(17 500,00)	*-100,00*
70611115	LOC.GERANCE K-LUXE	1 500,00	*4,86*	2 100,00	*1,81*	(600,00)	*-28,57*
70612123	LICENCE IV INSTABAR	1 200,00	*3,89*	4 800,00	*4,13*	(3 600,00)	*-75,00*
70621015	LOC.MURS-TERRASSES K-LUXE	28 163,60	*91,25*	37 206,40	*32,04*	(9 042,80)	*-24,30*
70621114	LOC MURS ENOTECA K&K			50 388,00	*43,39*	(50 388,00)	*-100,00*
70622112	REFACT TF LES CAVES DU BUBBLES			4 136,00	*3,56*	(4 136,00)	*-100,00*
Montant net du chiffre d'affaires		**30 863,60**	*100,00*	**116 130,40**	*100,00*	**(85 266,80)**	*-73,42*
Reprises sur provisions, transferts de charges				**93 633,32**	*80,63*	**(93 633,32)**	*-100,00*
78174000	REPRISE PROVISION DEPRECIATION C			93 633,32	*80,63*	(93 633,32)	*-100,00*
Autres produits d'exploitation		**3,16**	*0,01*			**3,16**	
75810000	PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	3,16	*0,01*			3,16	
Total des charges d'exploitation		**169 692,15**	*549,81*	**242 231,36**	*208,59*	**(72 539,21)**	*-29,95*
Autres achats et charges externes		**163 938,32**	*531,17*	**133 369,15**	*114,84*	**30 569,17**	*22,92*
61323000	SCI ANTIPOLIS LOYER ENOTECA SY	50 388,00	*163,26*	52 487,80	*45,20*	(2 099,80)	*-4,00*
61324000	SCI MOCEGREG LOYER BUBBLE	73 004,99	*236,54*	64 316,08	*55,38*	8 688,91	*13,51*
61600000	ASSURANCE ENOTECA	2 352,73	*7,62*	1 942,87	*1,67*	409,86	*21,10*
61610000	MULTIRISQUE PRO BUBBLES	1 973,92	*6,40*	1 745,61	*1,50*	228,31	*13,08*
62222000	HONORAIRES LGLAW	17 050,00	*55,24*			17 050,00	
62260000	HONORAIRES	3 375,00	*10,94*	5 295,00	*4,56*	(1 920,00)	*-36,26*
62261000	HONORAIRES COMPTABLE	5 300,00	*17,17*	5 200,00	*4,48*	100,00	*1,92*
62263000	HONORAIRES DIVERS	7 750,00	*25,11*	1 000,00	*0,86*	6 750,00	*675,00*
62270000	FRAIS D ACTES ET CONTENTIEUX	2 069,53	*6,71*	919,29	*0,79*	1 150,24	*125,12*
62780000	SERVICES BANCAIRES	674,15	*2,18*	462,50	*0,40*	211,65	*45,76*
Impôts, taxes et versements assimilés		**4 984,80**	*16,15*	**7 352,00**	*6,33*	**(2 367,20)**	*-32,20*
63511000	CFE	694,00	*2,25*	448,00	*0,39*	246,00	*54,91*
63511010	CFE K-LUXE EX BUBBLES	694,00	*2,25*	1 112,00	*0,96*	(418,00)	*-37,59*
63521000	TAXE FONCIERE ENOTECA SY&ZO	1 480,00	*4,80*	1 431,00	*1,23*	49,00	*3,42*
63522000	TAXE FONCIERE AVE SUEDE EX BUBB			4 136,00	*3,56*	(4 136,00)	*-100,00*
63522100	TAXE TERRASSES K-LUXE EX BUBBLES	2 116,80	*6,86*			2 116,80	
63540000	DTS ENREGISTREMENT ET TIMBRE			225,00	*0,19*	(225,00)	*-100,00*
Dotation aux amortissements sur immobilisations		**769,03**	*2,49*	**7 876,89**	*6,78*	**(7 107,86)**	*-90,24*
68112000	DOT AUX AMORTISSEMENTS	769,03	*2,49*	7 876,89	*6,78*	(7 107,86)	*-90,24*
Autres charges de gestion courante				**93 633,32**	*80,63*	**(93 633,32)**	*-100,00*
65410000	PERTE/CREANCE IRREC			93 633,32	*80,63*	(93 633,32)	*-100,00*
Résultat d'exploitation		**(138 825,39)**	*-449,8*	**(32 467,64)**	*-27,96*	**(106 357,75)**	*-327,58*
Total des produits financiers							

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2022 31/12/2022 — 12,00 mois	01/01/2021 31/12/2021 — 12,00 mois	Variations	%		
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	(138 825,39)	-449,8	(32 467,64)	-27,96	(106 357,75)	-327,58
Total des produits exceptionnels	48 909,40	158,47			48 909,40	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23 909,40	77,47			23 909,40	
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 909,40	77,47			23 909,40	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 000,00	81,00			25 000,00	
77510000 PDT CESSIONS ELEMENT ACTIF	25 000,00	81,00			25 000,00	
Total des charges exceptionnelles	67 838,92	219,80	14 000,00	12,06	53 838,92	384,56
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	43 838,92	142,04	14 000,00	12,06	29 838,92	213,14
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	43 838,92	142,04	14 000,00	12,06	29 838,92	213,14
Charges exceptionnelles sur opération en capital	24 000,00	77,76			24 000,00	
67520000 CESSION ELEMENTS ACTIF CEDES	24 000,00	77,76			24 000,00	
Résultat exceptionnel	(18 929,52)	-61,33	(14 000,00)	-12,06	(4 929,52)	-35,21
Résultat de l'exercice	(157 754,91)	-511,1	(46 467,64)	-40,01	(111 287,27)	-239,49

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022 12,00 mois		01/01/2021 31/12/2021 12,00 mois		Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires		**30 863,60**	*100,00*	**116 130,40**	*100,00*	**(85 266,80)**	*-73,42*
Marge commerciale							
Production vendue Services		**30 863,60**	*100,00*	**116 130,40**	*100,00*	**(85 266,80)**	*-73,42*
70611114	LOC GERANCE ENOTECA/K&K			17 500,00	*15,07*	(17 500,00)	*-100,00*
70611115	LOC.GERANCE K-LUXE	1 500,00	*4,86*	2 100,00	*1,81*	(600,00)	*-28,57*
70612123	LICENCE IV INSTABAR	1 200,00	*3,89*	4 800,00	*4,13*	(3 600,00)	*-75,00*
70621015	LOC.MURS-TERRASSES K-LUXE	28 163,60	*91,25*	37 206,40	*32,04*	(9 042,80)	*-24,30*
70621114	LOC MURS ENOTECA K&K			50 388,00	*43,39*	(50 388,00)	*-100,00*
70622112	REFACT TF LES CAVES DU BUBBLES			4 136,00	*3,56*	(4 136,00)	*-100,00*
Production de l'exercice		**30 863,60**	*100,00*	**116 130,40**	*100,00*	**(85 266,80)**	*-73,42*
Marge brute de production		**30 863,60**	*100,00*	**116 130,40**	*100,00*	**(85 266,80)**	*-73,42*
Production de l'exercice + Marge commerciale		**30 863,60**	*100,00*	**116 130,40**	*100,00*	**(85 266,80)**	*-73,42*
Autres charges externes		**163 938,32**	*531,17*	**133 369,15**	*114,84*	**30 569,17**	*22,92*
61323000	SCI ANTIPOLIS LOYER ENOTECA SY	50 388,00	*163,26*	52 487,80	*45,20*	(2 099,80)	*-4,00*
61324000	SCI MOCEGREG LOYER BUBBLE	73 004,99	*236,54*	64 316,08	*55,38*	8 688,91	*13,51*
61600000	ASSURANCE ENOTECA	2 352,73	*7,62*	1 942,87	*1,67*	409,86	*21,10*
61610000	MULTIRISQUE PRO BUBBLES	1 973,92	*6,40*	1 745,61	*1,50*	228,31	*13,08*
62222000	HONORAIRES LGLAW	17 050,00	*55,24*			17 050,00	
62260000	HONORAIRES	3 375,00	*10,94*	5 295,00	*4,56*	(1 920,00)	*-36,26*
62261000	HONORAIRES COMPTABLE	5 300,00	*17,17*	5 200,00	*4,48*	100,00	*1,92*
62263000	HONORAIRES DIVERS	7 750,00	*25,11*	1 000,00	*0,86*	6 750,00	*675,00*
62270000	FRAIS D ACTES ET CONTENTIEUX	2 069,53	*6,71*	919,29	*0,79*	1 150,24	*125,12*
62780000	SERVICES BANCAIRES	674,15	*2,18*	462,50	*0,40*	211,65	*45,76*
Valeur ajoutée produite		**(133 074,72)**	*-431,1*	**(17 238,75)**	*-14,84*	**(115 835,97)**	*-671,95*
Impôts, taxes & versements assimilés autres		**4 984,80**	*16,15*	**7 352,00**	*6,33*	**(2 367,20)**	*-32,20*
63511000	CFE	694,00	*2,25*	448,00	*0,39*	246,00	*54,91*
63511010	CFE K-LUXE EX BUBBLES	694,00	*2,25*	1 112,00	*0,96*	(418,00)	*-37,59*
63521000	TAXE FONCIERE ENOTECA SY&ZO	1 480,00	*4,80*	1 431,00	*1,23*	49,00	*3,42*
63522000	TAXE FONCIERE AVE SUEDE EX BUBB			4 136,00	*3,56*	(4 136,00)	*-100,00*
63522100	TAXE TERRASSES K-LUXE EX BUBBLES	2 116,80	*6,86*			2 116,80	
63540000	DTS ENREGISTREMENT ET TIMBRE			225,00	*0,19*	(225,00)	*-100,00*
Excédent brut d'exploitation		**(138 059,52)**	*-447,3*	**(24 590,75)**	*-21,18*	**(113 468,77)**	*-461,43*
Reprises sur amortissements & provisions				**93 633,32**	*80,63*	**(93 633,32)**	*-100,00*
78174000	REPRISE PROVISION DEPRECIATION C			93 633,32	*80,63*	(93 633,32)	*-100,00*
Autres produits d'exploitation		**3,16**	*0,01*			**3,16**	
75810000	PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	3,16	*0,01*			3,16	
Dotations aux amortissements et provisions		**769,03**	*2,49*	**7 876,89**	*6,78*	**(7 107,86)**	*-90,24*
68112000	DOT AUX AMORTISSEMENTS	769,03	*2,49*	7 876,89	*6,78*	(7 107,86)	*-90,24*
Autres charges de gestion courante				**93 633,32**	*80,63*	**(93 633,32)**	*-100,00*
65410000	PERTE/CREANCE IRREC			93 633,32	*80,63*	(93 633,32)	*-100,00*
Résultat d'exploitation		**(138 825,39)**	*-449,8*	**(32 467,64)**	*-27,96*	**(106 357,75)**	*-327,58*

Détail des Soldes Intermédiaires

Etat exprimé en euros		01/01/2022 31/12/2022 12,00 mois		01/01/2021 31/12/2021 12,00 mois		Variations	%
Résultat courant avant impôts		**(138 825,39)**	*-449,8*	**(32 467,64)**	*-27,96*	**(106 357,75)**	*-327,58*
Produits exceptionnels		**48 909,40**	*158,47*			**48 909,40**	
77180000	PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 909,40	*77,47*			23 909,40	
77510000	PDT CESSIONS ELEMENT ACTIF	25 000,00	*81,00*			25 000,00	
Charges exceptionnelles		**67 838,92**	*219,80*	**14 000,00**	*12,06*	**53 838,92**	*384,56*
67180000	CHARGES EXCEPTIONNELLES	43 838,92	*142,04*	14 000,00	*12,06*	29 838,92	*213,14*
67520000	CESSION ELEMENTS ACTIF CEDES	24 000,00	*77,76*			24 000,00	
Résultat exceptionnel		**(18 929,52)**	*-61,33*	**(14 000,00)**	*-12,06*	**(4 929,52)**	*-35,21*
Résultat de l'exercice		**(157 754,91)**	*-511,1*	**(46 467,64)**	*-40,01*	**(111 287,27)**	*-239,49*

Frais d'établissement

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels **Dép. R & D avec contrepartie spécifique** - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles	902 996,12				24 000,00	878 996,12
Total immobilisations corporelles	198 852,26					198 852,26
Total immobilisations financières	6 000,00					6 000,00
TOTAL	**1 107 848,38**				**24 000,00**	**1 083 848,38**

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles	192 948,42	769,03		193 717,45
TOTAL	**192 948,42**	**769,03**		**193 717,45**

Provisions

Etat exprimé en euros	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2022
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Capital social

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		**100,00**	**10,0000**	**1 000,00**

Créances

Etat exprimé en euros	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	6 000,00	6 000,00	
Actif circulant et charges constatées d'avances	139 422,34	139 422,34	
TOTAL	**145 422,34**	**145 422,34**	

Dettes

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	29,12	29,12		
Dettes financières diverses	1 200,00	1 200,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 452,52	13 452,52		
Dettes fiscales et sociales	9 225,08	9 225,08		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 528 758,33	1 528 758,33		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 552 665,05**	**1 552 665,05**		

Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
Résultat courant		(138 825,39)		**(138 825,39)**
Résultat exceptionnel (et participation)		(18 929,52)		**(18 929,52)**
Résultat comptable		**(157 754,91)**		**(157 754,91)**

(1) après retraitements fiscaux.

Evaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2022
Résultat de l'exercice	(157 754,91)
Impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôts	(157 754,91)
Variation des provisions règlementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	**(157 754,91)**

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2022
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros	31/12/2022
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen DIF

	31/12/2022
Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF	
Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande	

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures			
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL			

Identité de la société Mère

	31/12/2022

Dénomination sociale - Siège social	Forme	Capital	% Détenu

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Réciprocité des comptes au 31/12/2022

Dossier	Compte	Intitulé	Solde	Dossier	Compte	Intitulé	Solde
22218222218182	45512000	DAB 06 SAS	-1528 758,33	162547	4 554000	BARCHRIS	1528 758,33

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2023

Caractéristiques des locaux					
Local			Mise à jour permanente		
Référence du local Invariant du local	Précision sur l'adresse du local	Nouveau propriétaire du local	Mode d'occupation du local	Montant du loyer du local	Date de fin d'occupation du local
0602901868576420Z0201892 060290186857	0029 RUE HOCHE A\01\00 06400 CANNES		Local connu de l'entrepr		

SAD SUD AUDIT DEVELOPPEMENT
Commissariat aux comptes

Commissaires aux Comptes
Georges BOISSEAU
Gérald PEREZ
Benoit PORTA

SAS BARCHRIS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

Siège social : 3405 Avenue ZI
4ème Avenue
06510 CARROS

RCS GRASSE 528 982 689

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Présenté par le Commissaire aux Comptes

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

SAD SUD AUDIT DEVELOPPEMENT
Commissariat aux comptes

Commissaires aux Comptes
Georges BOISSEAU
Gérald PEREZ
Benoit PORTA

SAS BARCHRIS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 3405 Avenue ZI
4ème Avenue
06510 CARROS

RCS GRASSE 528 982 689

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Présenté par le Commissaire aux Comptes
sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

* * * *

A l'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BARCRHIS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir une perte de 157.755€, un chiffre d'affaires de 30.864€ et un total bilan de 1.183.295€. Ces comptes ont été arrêtés par le Président.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Commissaires aux Comptes
Georges BOISSEAU
Gérald PEREZ
Benoit PORTA

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Commissaires aux Comptes
Georges BOISSEAU
Gérald PEREZ
Benoit PORTA

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

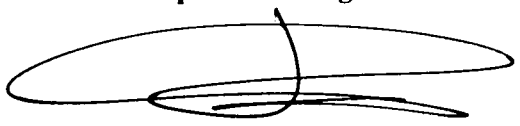
Fait à Saint-Laurent-du-Var,
Le 25 Mai 2023.

Société SUD AUDIT DEVELOPPEMENT

Commissaire aux Comptes

Gérald PEREZ

Représentant légal



SAD SUD AUDIT DEVELOPPEMENT
Commissariat aux comptes

Commissaires aux Comptes
Georges BOISSEAU
Gérald PEREZ
Benoit PORTA

Annexe au rapport sur les comptes annuels :

Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2022 Brut	31/12/2022 Amort. et Dépréc.	31/12/2022 Net	31/12/2021 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	878 996,12		878 996,12	902 996,12
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	198 852,26	193 717,45	5 134,81	5 903,84
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 000,00		6 000,00	6 000,00
	TOTAL (II)	**1 083 848,38**	**193 717,45**	**890 130,93**	**914 899,96**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	121 839,00		121 839,00	102 025,80
	Autres créances	17 298,44		17 298,44	10 359,24
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	153 742,22		153 742,22	405 521,91
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	284,90		284,90	352,53
	TOTAL (III)	**293 164,56**		**293 164,56**	**518 259,48**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 377 012,94**	**193 717,45**	**1 183 295,49**	**1 433 159,44**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			6 000,00	6 000,00
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel		1 000,00	1 000,00
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	RESERVES			
	Réserve légale		100,00	100,00
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		(212 714,65)	(166 247,01)
	Résultat de l'exercice		**(157 754,91)**	**(46 467,64)**
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres		**(369 369,56)**	**(211 614,65)**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		29,12	31,92
	Emprunts et dettes financières divers (3)		1 529 958,33	1 529 958,33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 452,52	10 230,00
	Dettes fiscales et sociales		9 225,08	9 048,24
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			95 505,60
	Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes		**1 552 665,05**	**1 644 774,09**
	Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF		**1 183 295,49**	**1 433 159,44**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(157 754,91)	(46 467,64)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 552 665,05	1 644 774,09
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	29,12	31,92
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	30 863,60		30 863,60	116 130,40
	Montant net du chiffre d'affaires	**30 863,60**		**30 863,60**	**116 130,40**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				93 633,32
	Autres produits			3,16	
	Total des produits d'exploitation (1)			**30 866,76**	**209 763,72**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			163 938,32	133 369,15
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 984,80	7 352,00
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			769,03	7 876,89
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				93 633,32
	Total des charges d'exploitation (2)			**169 692,15**	**242 231,36**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(138 825,39)**	**(32 467,64)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(138 825,39)**	**(32 467,64)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(138 825,39)**	**(32 467,64)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	23 909,40	
	Sur opérations en capital	25 000,00	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**48 909,40**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	43 838,92	14 000,00
	Sur opérations en capital	24 000,00	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**67 838,92**	**14 000,00**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(18 929,52)**	**(14 000,00)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**79 776,16**	**209 763,72**
	TOTAL DES CHARGES	**237 531,07**	**256 231,36**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(157 754,91)**	**(46 467,64)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Frais d'établissement

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels **Dép. R & D avec contrepartie spécifique** - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Total immobilisations incorporelles	902 996,12				24 000,00	878 996,12
Total immobilisations corporelles	198 852,26					198 852,26
Total immobilisations financières	6 000,00					6 000,00
TOTAL	**1 107 848,38**				**24 000,00**	**1 083 848,38**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles	192 948,42	769,03		193 717,45
TOTAL	**192 948,42**	**769,03**		**193 717,45**

Provisions

Etat exprimé en **euros**	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2022
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		**100,00**	**10,0000**	**1 000,00**

Créances

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	6 000,00	6 000,00	
Actif circulant et charges constatées d'avances	139 422,34	139 422,34	
TOTAL	**145 422,34**	**145 422,34**	

Dettes

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit	29,12	29,12		
Dettes financières diverses	1 200,00	1 200,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 452,52	13 452,52		
Dettes fiscales et sociales	9 225,08	9 225,08		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 528 758,33	1 528 758,33		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**1 552 665,05**	**1 552 665,05**		

Plusieurs postes du Bilan

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
Résultat courant		(138 825,39)		**(138 825,39)**
Résultat exceptionnel (et participation)		(18 929,52)		**(18 929,52)**
Résultat comptable		**(157 754,91)**		**(157 754,91)**

(1) après retraitements fiscaux.

Evaluations fiscales dérogatoires

	31/12/2022
Résultat de l'exercice	(157 754,91)
Impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôts	(157 754,91)
Variation des provisions règlementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	**(157 754,91)**

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2022
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	
ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en **euros**	31/12/2022
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Effectif moyen DIF

	31/12/2022
Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF	
Volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande	

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures			
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL			

Identité de la société Mère

			31/12/2022
Dénomination sociale - Siège social	**Forme**	**Capital**	**% Détenu**

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Réciprocité des comptes au 31/12/2022

Dossier	Compte	Intitulé	Solde	Dossier	Compte	Intitulé	Solde
2221822221821	45512000	DAB 06 SAS	-1528 758,33	162547	4 554000	BARCHRIS	1528 758,33

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2023

Caractéristiques des locaux					
Local			Mise à jour permanente		
Référence du local Invariant du local	Précision sur l'adresse du local	Nouveau propriétaire du local	Mode d'occupation du local	Montant du loyer du local	Date de fin d'occupation du local
0602901868576420Z0201892 060290186857	0029 RUE HOCHE A\01\00 06400 CANNES		Local connu de l'entrepr		